

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/07/2020

### **L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION PUBLIE SON RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2019**

Bilan de 3 ans d'activités de l'AFA et éclairage sur les enjeux de la lutte contre la corruption en France

Le rapport mis en ligne ce jour sur le site de l'Agence livre les temps forts et des chiffres clés sur les contrôles menés et les acteurs accompagnés tout au long de l'année 2019. Il présente également un panorama de l'action internationale de l'AFA, soulignant les efforts de coopération avec les services et autorités homologues dans le monde. Ce bilan rend compte des orientations de l'Agence et guide sa stratégie pour 2020.

L'année 2019 a été une année importante pour la France qui a fait l'objet de 2 évaluations internationales concernant la lutte contre la corruption. L'AFA a participé à ces processus d'examen menés par les Nations Unies dans le cadre de la Convention Merida (convention des Nations Unies contre la corruption) et par le GRECO (Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe); sa contribution a également porté sur la phase préparatoire de l'évaluation de l'OCDE prévue en 2021.

Sur le plan national, L'AFA a poursuivi ses activités de conseil et de contrôle sur un rythme soutenu avec 36 nouveaux contrôles, 50 formations et près de 70 interventions de sensibilisation auprès d'acteurs publics et privés. Pour la première fois, l'Agence a également saisi la commission des sanctions, instance indépendante chargée de sanctionner les manquements observés à l'occasion des contrôles.

Autre étape essentielle de l'année 2019, l'adoption par le gouvernement du premier plan national de lutte contre la corruption : il sera mis en œuvre au cours de la période 2020 - 2022.

S'adressant à tous, citoyens, entreprises, collectivités, le plan permettra de façon prioritaire le déploiement dans tous les ministères, que ce soit au niveau central ou au niveau déconcentré, des mesures de prévention et de détection des atteintes au devoir de probité.

*« La mise en oeuvre de ce plan triennal devra d'abord et avant tout opérer un changement de culture pour que chacun soit convaincu que l'anticorruption n'est pas simplement l'affaire de l'Agence française anticorruption ou des parquets, spécialisés ou non, mais celle de chacun d'entre nous »*  
- Charles Duchaine Directeur de l'Agence française anticorruption.

Retrouvez le rapport ici : [https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/files/files/RA%20Annuel%20AFA\\_web.pdf](https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/files/files/RA%20Annuel%20AFA_web.pdf)

### **Contact presse Agence Française Anticorruption**